L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 30 OCTOBRE 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUPOUY & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 30 OCTOBRE.

Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRESIDENT:
HORATIO SEYMOUR,
DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT:
FRANK P. BLAIR,
DU MISSOURI.

TICKET ELECTORAL.

Electeurs pour tout l'Etat:
GEORGE W. RACE, d'Orléans.
W. F. BLACKMAN, de Claiborne.

Remplaçants:
DURANT DAFONTE, d'Orléans.
E. J. ELLIS, de Ste-Hélène.

Electeurs:

Premier District—A. SAMBOLA, d'Orléans.	
Deuxième "	M. S. GRADY d'Orléans.
Troisième "	DR. C. WARD, d'Iberville.
Quatrième "	S. J. POWELL, de Ouest Feliciana.
Cinquième "	F. M. GOODRICH, de Carroll.

Remplaçants:

Premier District—W. S THOMPSON, de Ste-Hélène.	
Deuxième "	J. H. KENNARD, d'Orléans.
Troisième "	H. H. WALSH, d'Est Baton-Rouge.
Quatrième "	E. N CULLUM, des Avoyelles.
Cinquième "	J. H. BRIGHAM, de Morehouse.

Pour le Congrès:

Premier District—LOUIS ST-MARTIN, d'Orléans	
Deuxième "	C. S. HUNT, d'Orléans.
Troisième "	ADOLPH BAILEY, de St-Landry.
Quatrième "	MICHAEL RYAN des Rapides.
Cinquième "	G. W. McCRANIE, de Quachita.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails à l'heure, voir aux annonces.

Par M. Algermy Bros & Co., à 11 heures, à leur salle d'encan, 17 rue du Camp — Un assortiment général de meubles et d'ustensiles de cuisine. Et, aux sources de P. Liner, rue Gravier, étégante chevaux appartelés et de monture, beaux malons, voiches légères, buggies, harnais, &c.

Par J. A. Mc'Aloon, constable, Passage de la Bourse, entre Dauphine et Canal, à midi — Un drap à charroyer des bar le et une mule.

Par H. Resch, à No 66 de la rue de Chartres — marchandises sèches, bablillerie, lingerie, chapeaux, bonneterie, etc.

Par J. Dejean, Jr., au No 183 de la rue Gravier, coin de Goodlet — Meubles.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 38 de la rue de Chartres — Marchandises sèches et lingerie.

Achetez vos comptoirs et ustensiles chez M. Ernest Turpin, 93 Vieilles-Levée.

Meubles à l'encan.—M. J. DEJAN Jr., encanteur, fera aujourd'hui à 11 heures du matin à son salle d'encan de la rue Gravier 183 au coin de la rue Carondelet, une grande vente de meubles, sans réserve. Ajoutons-en belle; que quoi qui besoin de meubles en profitent.—Voyez l'annonce.

Vente de chaussures à l'encan.—Nous appelons l'attention des marchands sur la grande vente de chaussures que doivent faire aujourd'hui, vendredi, 30 courant, à 10 heures du matin, rue des Magasins No 33 et rue Gravier 88, MM. Louis Stern & Bros., encanteurs. Le stock se compose de bottes, souliers, brodequins, et de toutes sortes de chaussures de la dernière mode et d'importation récente. La vente étant sans réserve offre une belle occasion de bénéfice, et nous invitons la ou marrce de notre ville à se pas le négligeant. 2f

Du calme.

Il serait déplorable que dans des circonstances aussi critiques que celles que nous traversons, il n'y ait pas une entente complète entre les différentes organisations démocratiques. Ces organisations sont au nombre de trois: le comité central d'Etat, le comité de paroisse et le comité des clubs indépendants. Un accord parfait existait dès l'abord entre ces trois comités, aussi qu'entre les comités et les autorités municipales. Si cela eût été fait, et que par suite d'une action commune, un compromis eût été arrêté avec le bureau de police métropolitaine, par l'intermédiaire du général Rousseau, personne n'eut pu mettre en question la légitimité du compromis, et la crise eût pu être passée sans la moindre difficulté.

Mais, de ce que tout ne se soit pas passé d'une façon aussi régulière qu'on eut pu le désirer, il ne s'en suit pas qu'il faille refuser de se soumettre à des mesures qui n'ont qu'un caractère provisoire, et qui ont pour objet le maintien de la tranquillité pendant la période électorale. Les jalousies et les rivalités personnelles sont hors de saison dans un pareil moment. Il est du devoir de tous les bons citoyens de s'abstenir de récriminations inutiles, et de faire taire leurs préférences personnelles dans l'intérêt du bien général.

Il ne faut pas fournir à nos adversaires un prétexte pour demander l'annulation des élections en Louisiane, ni leur donner la satisfaction de voir la discorde s'introduire dans nos rangs.

Quatre jours seulement nous séparent de l'élection présidentielle. Ne perdons pas notre temps en vaines disputes ou en tentatives qui seraient peut-être infructueuses et qui pourraient nous plonger dans l'anarchie à un moment où nous avons le plus besoin d'ordre. Nous pouvons bien nous en rapporter, pour quelques jours, au général Rousseau et au général Steedman pour préserver la tranquillité publique. Dans la soumission à une mesure tout à fait provisoire, il n'y a aucun abandon des droits qui appartiennent aux citoyens et aux autorités municipales de la Nouvelle-Orléans. La loi de police métropolitaine n'a pas eu d'adversaire plus déclaré que nous et nous avons été les premiers à en signaler l'inconstitutionnalité, mais cela n'e nous a pas empêché de conseiller hier à nos amis de se soumettre à un compromis adopté, bien que nous n'ayons pas approuvé ni la manière dont il s'est opéré ni toutes les conditions adoptées.

Le devoir de la presse est de calmer les esprits au lieu de les exciter lorsque la cause qu'elle défend ne peut être que compromise par une agitation intempestive. Nous ne nous serons jamais à recommander l'action ou la résistance lorsque nous le croirons nécessaire à la dignité ou à l'intérêt du parti conservateur; mais à la veille d'une élection importante et qui peut être décisive, nous considérons comme un devoir de conscience de prêcher le calme, la modération et la circonspection. L'harmonie dans les rangs est une des premières conditions du succès que nous ambitionnons tous.

La Ville.

Nous lecteurs trouveront dans notre chronique locale le récit des marches et contre-marches auxquelles a donné lieu la question de la police. Nos autorités municipales sensibles aux reproches qui leur avaient été adressés de tous côtés sur leur inaction, ont voulu faire preuve de zèle. Nous prendrons la liberté de leur rappeler le mot de Talleyrand: "surtout pas trop de zèle, messieurs." L'essai d'organisation d'une police municipal qui aurait été très opportun, au mois de juin dernier, lors de l'entrée en fonctions de l'administration actuelle, nous a paru intempestif, venant quatre jours avant les élections et le lendemain du compromis que l'on connaît. Il présentait dans ces circonstances deux inconvénients, celui de venir trop tard pour que la réalisation pût en être complète et efficace avant l'élection, et celui de présenter des chances de conflit entre les deux polices. Or, le parti radical ne doit rien tant désirer qu'un prétexte de ce genre pour demander l'annulation de l'élection en Louisiane et pour obtenir du Congrès qui s'assemble en novembre une nouvelle intervention dans nos affaires intérieures. Nous sommes peut-être à la veille de toucher au port et il ne faut pas, par notre impréférence, compromettre nos chances de succès. Les moyens légaux pour nous délivrer de la police métropolitaine n'a pas encore certaine, il est inutile d'en employer d'autres. Nous avons bien supporté depuis [illegible] notre une police composée aux trois quarts de [illegible] nous pourrons bien supporter quatre [illegible] de plus une police réorganisée, d'où les [illegible] sont exclus surtout lorsque cette police [illegible] sous les ordres d'un conservateur. [illegible] patienter quelques jours et gardons nous de tomber dans le piège qui nous est tendu.

Nous avons vu avec plaisir que le comité des clubs indépendants a eu et décidé à donner cette ordre pour la grande procession qui était annoncée pour demain. Bien que le droit des citoyens de tenir des meetings et de faire des processions fut incontestable, il convenait de sacrifier l'exercice de ce droit dans l'intérêt de la tranquillité publique, et aussi par déférence pour l'ordre du général Rousseau, envers lequel la communauté tout entière a contracté une dette de reconnaissance qu'elle ne doit pas oublier. Les "Pendleton Guards" ont adopté des résolutions dans ce sens, et nous avons l'espoir que le sentiment qui leur a dicté ces résolutions prévaudra dans tous les clubs.

Nous publions ailleurs d'importantes résolutions du Comité Central des Clubs Démocrates Indépendants, résolutions qui témoignent du zèle d'avoir une élection loyale et impartiale. Le Comité engage les Clubs qui le représente à protéger contre toute violence et toute intimidation, tous les électeurs, sans distinction de couleur ou d'opinions politiques, et il invite tous les citoyens à venir exercer le droit de suffrage le 3 novembre. On peut compter sur une pareille déclaration. Toutes ces sympathies de modération et de conciliation nous donnent l'assurance que l'élection se passera tranquillement et sans le moindre désordre.

Affaires à St-Bernard.

Un habitant de la paroisse St Bernard qui est arrivé hier de la Terre aux Bœufs, nous communique les informations suivantes:

Le fils aîné de M. Pablo Filien que l'on croyait tué, a reparu hier matin et s'accroit que son père voyant que la défense devenait impossible lui avait ordonné de fuir et de se mettre en sûreté. Ce jeune homme, ayant réussi à éviter les nègres, s'était réfugié avec d'autres habitants dans les terres basses. Ce n'est que mercredi matin qu'il a quitté sa retraite. Le personne qui nous apporte ces renseignements l'a vu et a causé avec lui. Le cadavre calciné qu'on a trouvé à côté des restes de Filien pere, doit être celui de quelque nègre tué dans l'action. Filien père est donc le seule victime qu'il y ait eu, du côté des blancs, dans la paroisse. Il y a eu plusieurs nègres de tués dans les différents engagements qui ont eu lieu.

La tranquillité la plus complète règne maintenant dans toute la paroisse. Des recherches ont été faites dans les camps sur plusieurs habitations et la plupart des nègres ont été désarmés. Il y a deux postes de troupes des Etats-Unis, l'un campé à la maison de Cour, et l'autre sur l'habitation Ong. Les habitants continuent à exercer la plus rigoureuse vigilance, mais ils n'éprouvent plus d'inquiétude. Les noirs ont repris leurs travaux sur toutes les habitations.

CHAUX.—Les sucriers trouveront dans les magasins de M. Wm. L. Cushing, rue St Charles No 61, au coin de la rue Union, et Promenade Carondelet No 255, sur le vieux Canal, une des meilleures chaux qui aient jamais été faite pour clarifier le sucre et à bas prix. Cette chaux, qui est un carbonate pur, et conséquemment fort recherché pour la clarification des sucres, est connue depuis longtemps ainsée. Elle fait aussi un mortier bien supérieur à celui que l'on obtient avec la chaux du Nord, comme l'atteste suffisamment la solidité des anciennes constructions de la Nouvelle-Orléans. Aux sucriers comme aux entrepreneurs de bâtiments on ne saurait trop recommander la chaux provenant de l'usine du Canal Carondelet.

CARABINES.—L'attention du commerce est appelée sur l'annonce de M. D. E. Morphy, encanteur, qui vendra samedi 31 octobre, 50 carabines de Burnside, en parfait état. Voyez l'annonce.

MAISON LIOR & PINSARD—Nos lecteurs et nos lectrices savent déjà que l'élégant magasin de MM. Lior et Pinsard se trouve maintenant rue du Canal No 153, à côté du magasin de M. Holmes. Nous appelons leur attention sur l'annonce que publie aujourd'hui cette maison. Ils verront qu'elle est prête à descendre à 25 et 50 cents et 1$ 00 la paire des gants légèrement taché. MM. Lior et Pinsard viennent de faire un grand déballage de haute nouveauté parisienne, de merceric, de passementerie, etc. 3

CHRONIQUE LOCALE.

POLICE.—Hier, vers les 5 heures du soir, un autre changement important a eu lieu dans le gouvernement de la police de notre ville.

Le général Steedman ne voulant pas garder la position de chef de police sous le contrôle du Bureau métropolitain, a annoncé au maire Conway qu'il allait sûrement se démettre de cet Bureau. En effet, quelques minutes après, cette démission était remise par le général Steedman entre les mains du major de M. McDuff, président du Bureau métropolitain. Le maire, alors, exerçant la prérogative dont il est investi par l'ordonnance de police, a nommé chef de police M. Adams, qui occupait ce poste à l'époque où le Conseil de ville fut rejoué et grotesquement par le général Sheridan et qui fut révoqué par lui le 8 août 1867 et remplacé par le major Williamson.

M Adams est donc allé prendre possession de la station centrale de police, avec l'ordre du maire, conçu ainsi:

Mairie de la Nlle Orléans, 29 octobre 1868.

Thos. E. Adams, chef de police:

Il vous est enjoint, par la présente, de reprendre immédiatement les devoirs de votre place comme chef de police dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et de me rapporter aussitôt que possible la force qui est sous votre commandement, et les dispositions que vous aurez prises pour maintenir la paix et l'ordre dans la ville.

JOHN R. CONWAY.

Mais cet ordre du maire n'a pas suffi, à ce qu'il paraît, pour établir le droit du nouveau fonctionnaire, et quand il s'est présenté à la station, il y a trouvé le capt. Cain qui agissant en vertu d'instructions du Bureau métropolitain, a refusé de céder la place, et M. Adams s'est retiré.

A 6 heures le cabinet du chef de police était occupé par plusieurs membres du Bureau de police, le capt. Cain, plusieurs républicains notables. Le major Roussel, de l'état major du gén. Rousseau était présent, mais cette capacité officielle.

Le Bureau de police a informé le général Steedman que sa démission ne serait pas acceptée.

Plus tard.—La dernière phase de cette affaire est que le général Steedman a reconsidéré sa démission et celle-ci a été retirée. Les choses seraient continuées comme auparavant jusqu'à nouvel ordre.

LA PROCESSION DE SAMEDI SOIR—Dans une réunion des officiers des clubs démocrates, tenue hier soir rue du Canal No 159, il a été décidé que la procession annoncée pour samedi soir n'aurait pas lieu. Cette résolution a été prise sur les avis d'un grand nombre de nos citoyens sérieux et dévoués, sur le désir exprimé par le général Rousseau. La confiance dont le général jouit ici est telle que nous ne pensons pas qu'aucun démocrate blâme la détermination prise. Toute procession d'ailleurs est devenue inutile depuis que l'enregistrement est terminé. Ce qu'il reste à faire, c'est de voter, et à cet égard nous n'avons plus d'inquiétude.

LE PREMIER RÉGIMENT D'INFANTERIE.—Le régiment avait déjà été désoeuvé par Thomas W. Conway, le ministère radical aujourd'hui surintendant de l'éducation publique en Louisiane, au général Grant qui avait référé la commission à un officier, le Lieut. Buchanan, alors commandant le 5e district militaire, et dernier l'avait référée à l'officier commandant le district de la Louisiane et à l'officier commandant le dit régiment, aux casernes de Jackson avec recommandation de la référer aux autres officiers du même corps. Ces officiers au nombre de 22 ayant par des réponses séparément écrites et signées, traité de calomnie basse, vile et indigne la dénonciation de Conway et toutes ces réprobations sont endossées en ces termes par le général Buchanan:

Quartier-général du 5me District Militaire, Nouvelle Orléans, Le., 29 juillet 1868.

Si M. Conway n'était pas actuellement surintendant de l'éducation publique en Louisiane, le traiterais sa communication avec le mépris que mérite son désaut pour la décence et la vérité. Pour remplir un devoir de justice envers mon régiment, je dois dire que je suis convaincu qu'il ne savait qu'il commettait une provocation une vile calomnie sur un corps d'hommes honorables dont le seul tort envers lui consistait à lui donner, soit moralement soit socialement, de plus vaste valeur.

ROBT. C. BUCHANAN,
Maj.-gén. brev. de l'armée des E. U., commandant.

CONSEIL MUNICIPAL.—Les Aldermen hier sont tout pu délibérer faute de quorum. Les Assistants-Aldermen se sont réunis, mais n'ont rien fait d'important.

NOMINATIONS.—M. J. K. Mingle, le nouveau surintendant du télégraphe d'alarme, a la place de M. Weeks, a fait les nominations suivantes qui devront être confirmées par le Conseil de Ville: Charles de l'Isle, Garrett Winter et Fred Walchaus, opérateurs, et Wm Alcock, et Ed. Flynn, assistants. M. Mingle était le prédécesseur de M. Weeks.

ARRIVÉE DE TROUPES—Deux autres compagnies du 5e d'infanterie des forces du général Grant, sont arrivées du Mississippi hier ici et ont été casernées à la presse à coton du Sud, au coin des rues Canal et Claiborne. Il y a maintenant cinq compagnies de ce régiment ici, sous le commandement direct du Maj. Alvord qui, le régiment, le colonel Wood, du 1er d'infanterie ayant le commandement supérieur de toutes les troupes qui ont leurs quartiers dans les bâtiments de la presse.

DÉPART.—En outre du départ de l'ex correspondant de la *Tribune* de New-York, Shelley, nous apprenons que d'autres Radicaux feront cet départ de notre ville, entre autres le sénateur de couleur Pinchback qui aurait reçu une balle à la jambe mardi dernier et qui aurait décampé avec tous ces effets pour des pays inconnus, et George W. Rougon le malheureux contestant du siège de sénateur Dey, représentant Baton Rouge. Rougon est parti par le steamer Robt E. Lee, et s'est fait, nous rapporte-on, beaucoup de mal en tombant tout de son long, lorsqu'il est monté à bord.

SACCAGE.—L'église de couleur au coin des rues Dryades et Première a été mise à sac et tout ce qu'elle contenait a été brûlé dans la nuit de mercredi. L'église servait de salle de club aux radicaux du 11me Ward.

Il n'est pas vrai qu'on ait fait autant à l'église de l'Union située au coin des rues Ursulines et Claiborne. On a visité cette église de bas en haut mais on n'a rien emporté ni rien brûlé.

Dans la rue Dryades près de la rue Première, on est chez Mr. Joseph Fonchet et l'on a pris 80 en greenbacks, 8$ en billets de ville et 8$ en argent. Les ustensiles ont été brisés à coups de hache et le linge déchiré, etc. On ignore les auteurs de ces actes vandalisme.

VOL DANS LE QUATRIÈME DISTRICT.—Le domicile de Louis Schneider, rue Jackson No 210, a été visité, dans la nuit de mercredi, par des voleurs inconnus qui ont enlevé des colliers et fourchettes d'argent, des bottes de bijou et autres objets de valeur.

Nouvelles d'Espagne.

Nous avons reçu hier le complément de la malle d'Europe du 9 et des journaux de Paris du 10 octobre.

Nous lisons dans la *France*:

Il y aurait certes de l'injustice à ne pas reconnaître que le peuple espagnol, que la population de Madrid surtout, mettant une grande dose de philosophie au service des événements actuels.

Une lettre adressée de Madrid à l'*Agence Havas* signale cette disposition morale. "Le peuple madrilène, dit l'auteur de cette lettre,—et ce n'est pas un des phénomènes les moins curieux de la révolution espagnole,—semble n'avoir aucune idée arrêtée au sujet de l'avenir. Il parle de tout sans marquer de préférence et discute toutes les combinaisons sans en adopter aucune. République, fédérale, unité ibérique, royauté du prince Alfred d'Angleterre ou du père du roi de Portugal, on dirait que cela lui est indifférent, on ne le regarde pas."

Ce peu de souci de soi destinées politiques sidère bien toute la nation espagnole à parvenir sans secousse et sans guerre civile à la réunion des Cortès constituantes, qui décideront souverainement du sort de la péninsule.

On lit dans la *Gazette de Madrid*:

La junte supérieure révolutionnaire élue par suffrage universel dans les districts de Madrid, a été échantillonné comme suit:

Président honoraire, le T. Exc. duc de la Torre; le T. Exc. marquis de Castillejos, président effectif, le T. Exc. Joaquin Aguirre; vice-président Nicolas Marie Rivero, le marquis de La Vega y Armijo; secrétaire Innocente Orion y Casado, Telesforo Montejo, Felipe Picatoste, Francisco Salmeron y Alonso.

Députés (délégués), Grégorio de las Rozas; Carlos Rubio, E. Martin de La Camara, Francisco Mateo Segarra, Francisco Garcia Lopez, Laureano Figuerola, Vicente Rodriguez, Fermin Arias, Pedro Martinez Lind, Francisco de Paula Montemar, Manuel Cantero, Nicolas de Soto, Paschal Madoz, José Rozaga, José Cristobal Sorni, Juan Sorne, Julian Lopez Angino, Bellisario Mata, Camilo Lesiga, Juan Fernandez Albert, Juan Antonio Gonzalez.

Madrid, 3 octobre 1868.

Le secrétaire,
TELESFORO MONTEJO Y ROBLEDO.

Nous trouvons les dépêches suivantes dans les journaux de Paris:

Londres, 7 octobre.

L'infant don Juan de Bourbon vient d'abdiquer ses droits à la couronne d'Espagne en faveur de son fils l'infant don Carlos.

Voici le texte de cette protestation qui est datée de Paris le 3 octobre 1868:

"N'ambitionnant que le bonheur des Espagnols, c'est à dire la prospérité intérieure et le prestige extérieur de ma chère patrie, je crois de devoir abdiquer, et par les présentes j'abdique tous mes droits à la couronne d'Espagne en faveur de mon aîné don Carlos de Bourbon et d'Este.

"Signé: JUAN DE BOURBON ET DE BRAGANCE."

Madrid, 8 octobre, 11 h. 46 m. du matin.

La *Gazette de Madrid* publie une protestation qu'a arrêté hier par le sergent McKenna, de la police de Conroy, est accusé de meurtre de capitaine du navire Polar Star, meurtre commis en pleine mer il y a trois semaines ou un mois. Il sera traduit aujourd'hui devant le recorder Becker. Il y a trois témoins contre lui. Suivant eux, il aurait poignardé le capitaine et tué de tout en même moment le second du navire.

TUÉ PAR DES NÈGRES.—Le nègre Robinson, qui a été tué au coin des rues St Charles et Thalie, est supposé maintenant avoir été tué accidentellement par des nègres appartenant au club de Grant et Colfax. C'était un des nègres les plus turbulents de la ville, et l'on croit qu'il les avait poussés au meurtre de Sullivan.

TEMPÉRATURE.—29 Octobre.

THERMOMÈTRE DE C. DURAMEL, OPTICIEN, No 111 rue Canal.

Ci-devant enseigne Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	70 degrés.	
Midi	75	"
3 heures P. M.	78	"
6 heures P. M.	72	"

$55.—Prix de New-York pour les machines à coudre de Grover & Baker, 1er prix, garanties pour 2 ans. Bureau, 182, Canal.

LA BANDE SOURDE.—Un concert de lamentations s'élève à Washington au sujet des abus de toute sorte commis par des bandes de nègres armées qui ont parcouru la ville, pendant la nuit de mardi dernier, adressant les polis en nommant les citoyens blancs, insultant les femmes, pillant les boutiques, sans qu'il ait été rien pour mettre un frein à ces désordres. Il faut que les abus aient atteint un degré exceptionnelle, car, cette fois, les journaux républicains eux-mêmes déplorent l'organisation d'associations de nègres armés dans la capitale.

Nouvelles d'Europe.

Nous avons reçu des journaux d'Europe jusqu'au 8 octobre. Nous trouvons dans l'*Informateur* de cette date les informations suivantes:

La lettre adressée par le duc d'Aumale au duc de Montpensier, pour le désaudor de ce dernier, immédiatement les devoirs à un trône place comme chef de police dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et de me rapporter aussitôt que possible la force qui est sous votre commandement, et les dispositions que vous aurez prises pour maintenir la paix et l'ordre dans la ville.

JOHN R. CONWAY.

Mais cet ordre du maire n'a pas suffi, à ce qu'il paraît, pour établir le droit du nouveau fonctionnaire, et quand il s'est présenté à la station, il y a trouvé le capt. Cain qui agissant en vertu d'instructions du Bureau métropolitain, a refusé de céder la place, et M. Adams s'est retiré.

A 6 heures le cabinet du chef de police était occupé par plusieurs membres du Bureau de police, le capt. Cain, plusieurs républicains notables. Le major Roussel, de l'état major du gén. Rousseau était présent, mais cette capacité officielle.

Le Bureau de police a informé le général Steedman que sa démission ne serait pas acceptée.

Plus tard.—La dernière phase de cette affaire est que le général Steedman a reconsidéré sa démission et celle-ci a été retirée. Les choses seraient continuées comme auparavant jusqu'à nouvel ordre.

LA PROCESSION DE SAMEDI SOIR—Dans une réunion des officiers des clubs démocrates, tenue hier soir rue du Canal No 159, il a été décidé que la procession annoncée pour samedi soir n'aurait pas lieu. Cette résolution a été prise sur les avis d'un grand nombre de nos citoyens sérieux et dévoués, sur le désir exprimé par le général Rousseau. La confiance dont le général jouit ici est telle que nous ne pensons pas qu'aucun démocrate blâme la détermination prise. Toute procession d'ailleurs est devenue inutile depuis que l'enregistrement est terminé. Ce qu'il reste à faire, c'est de voter, et à cet égard nous n'avons plus d'inquiétude.

LE PREMIER RÉGIMENT D'INFANTERIE.—Le régiment avait déjà été désoeuvé par Thomas W. Conway, le ministère radical aujourd'hui surintendant de l'éducation publique en Louisiane, au général Grant qui avait référé la commission à un officier, le Lieut. Buchanan, alors commandant le 5e district militaire, et dernier l'avait référée à l'officier commandant le district de la Louisiane et à l'officier commandant le dit régiment, aux casernes de Jackson avec recommandation de la référer aux autres officiers du même corps. Ces officiers au nombre de 22 ayant par des réponses séparément écrites et signées, traité de calomnie basse, vile et indigne la dénonciation de Conway et toutes ces réprobations sont endossées en ces termes par le général Buchanan:

Quartier-général du 5me District Militaire, Nouvelle Orléans, Le., 29 juillet 1868.

Si M. Conway n'était pas actuellement surintendant de l'éducation publique en Louisiane, je le traiterais sa communication avec le mépris que mérite son défaut pour la décence et la vérité. Pour remplir un devoir de justice envers mon régiment, je dois dire que je suis convaincu qu'il ne savait qu'il commettait une provocation une vile calomnie sur un corps d'hommes honorables dont le seul tort envers lui consistait à lui donner, soit moralement soit socialement, de plus vaste valeur.

ROBT. C. BUCHANAN,
Maj.-gén. brev. de l'armée des E. U., commandant.

CONSEIL MUNICIPAL.—Les Aldermen hier sont tout pu délibérer faute de quorum. Les Assistants-Aldermen se sont réunis, mais n'ont rien fait d'important.

NOMINATIONS.—M. J. K. Mingle, le nouveau surintendant du télégraphe d'alarme, a la place de M. Weeks, a fait les nominations suivantes qui devront être confirmées par le Conseil de Ville: Charles de l'Isle, Garrett Winter et Fred Walchaus, opérateurs, et Wm Alcock, et Ed. Flynn, assistants. M. Mingle était le prédécesseur de M. Weeks.

ARRIVÉE DE TROUPES—Deux autres compagnies du 5e d'infanterie des forces du général Grant, sont arrivées du Mississippi hier ici et ont été casernées à la presse à coton du Sud, au coin des rues Canal et Claiborne. Il y a maintenant cinq compagnies de ce régiment ici, sous le commandement direct du Maj. Alvord qui, le régiment, le colonel Wood, du 1er d'infanterie ayant le commandement supérieur de toutes les troupes qui ont leurs quartiers dans les bâtiments de la presse.

DÉPART.—En outre du départ de l'ex correspondant de la *Tribune* de New-York, Shelley, nous apprenons que d'autres Radicaux feront cet départ de notre ville, entre autres le sénateur de couleur Pinchback qui aurait reçu une balle à la jambe mardi dernier et qui aurait décampé avec tous ses effets pour des pays inconnus, et George W. Rougon le malheureux contestant du siège de sénateur Dey, représentant Baton Rouge. Rougon est parti par le steamer Robt E. Lee, et s'est fait, nous rapporte-on, beaucoup de mal en tombant tout de son long, lorsqu'il est monté à bord.

SACCAGE.—L'église de couleur au coin des rues Dryades et Première a été mise à sac et tout ce qu'elle contenait a été brûlé dans la nuit de mercredi. L'église servait de salle de club aux radicaux du 11me Ward.

Il n'est pas vrai qu'on ait fait autant à l'église de l'Union située au coin des rues Ursulines et Claiborne. On a visité cette église de bas en haut mais on n'a rien emporté ni rien brûlé.

Dans la rue Dryades près de la rue Première, on est chez Mr. Joseph Fonchet et l'on a pris 80 en greenbacks, 8$ en billets de ville et 8$ en argent. Les ustensiles ont été brisés à coups de hache et le linge déchiré, etc. On ignore les auteurs de ces actes vandalisme.

VOL DANS LE QUATRIÈME DISTRICT.—Le domicile de Louis Schneider, rue Jackson No 210, a été visité, dans la nuit de mercredi, par des voleurs inconnus qui ont enlevé des colliers et fourchettes d'argent, des bottes de bijou et autres objets de valeur.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Nouvelles Européennes.

Londres, 29.—Le parti libéral après un relevé rigoureux des chances de la campagne est sûr d'avoir une grande majorité.

Nouvelles de Washington.

Washington, 29—Il ne reste que peu de troupes à la disposition des autorités. Quatre compagnies de 12me infanterie, qui devaient partir pour Memphis, sont retenues ici avec un train spécial, pour les débarquer partout où besoin sera. Les troupes sont toutes en campagne.

Toutes autres nominations d'inspecteurs de Revenu seront ajournées jusqu'après l'élection.

Le docteur Henry Stewart, de la Nouvelle-Orléans, a été nommé assistant surgeon de marine.

Stewart s'en va dans son Etat pour voter.

Les rebelles de la douane, de 18 au 24 du courant s'élèvent presque à $3,000,000.

Nouvelles diverses.

Lynn, 29—O'Baldwin et Norwald ont été arrêtés après un premier engagement.

Charleston, 29—Le gouverneur Scott a lancé la proclamation suivante:

Aux citoyens de la Caroline du Sud:

Les cambrioleurs plaintes faites à ce département de meurtres et d'outrages commis par des personnes perverses et inconsidérées, excitées par des sentiments intenses de parti, m'avaient fait un devoir de lancer la dernière proclamation pour appeler tous les bons citoyens, sans distinction de parti, à s'unir dans une démonstration contre la licence et la violence, pour maintenir la bonne réputation qui a été jusqu'ici l'héritage et l'orgueil de notre Etat bien-aimé.

C'est maintenant pour moi un agréable devoir de vous féliciter sur le résultat favorable qu'a eu l'admirable et opportune adresse du général Hampton et du comité exécutif de parti démocratique.

Dans des termes touchants et heureux, ils ont invité le peuple à solliciter les lois, à préserver la paix et à dénoncer les crimes qui ont si récemment été commis dans quelques parties de notre Etat. Ces conseils patriotiques ne peuvent manquer d'avoir une grande puissance pour modérer la violence des sentiments de ceux à qui ils sont adressés, et ils ont déjà dissipé les craintes si répandues par rapport à la bonne volonté de leurs adversaires politiques.

C'est certainement là une juste cause de congratulation pour tous les amis de l'Etat et tous les vrais patriotes sont ainsi.

Mais cette joie ne saurait être complète si nous ne pouvons pas compter sur la coopération pour une de tranquillité et de sécurité publique. Que les dissensions sanguinaires qui trouvent actuellement place dans quelques parties de l'Etat, se terminent, et nous pourrons alors nous réjouir de ce qu'après avoir été jusqu'à l'abîme, nous ne nous sommes pas précipités dans l'abîme.

Nous ne pouvons pas nous dissimuler que nous avons reçu à l'école des leçons sévères, mais que ces leçons ne nous soient pas inutiles, et que nous ne nous laissions pas aveugler par les préjugés et les passions de parti, mais que nous nous efforcions de nous rendre compte de ces leçons et de nous en servir pour le bien de notre Etat